

# Ces lacunes et besoins déjà connus

## PSYCHIATRIE

Fin 2023, le contrat territorial de santé mentale de l'Aude était signé, soulevant la nécessité d'offrir de réels parcours de soins pour les personnes atteintes de troubles psychiatriques.

Le 15 décembre 2023, dans les locaux de la délégation départementale de l'Aude de l'agence régionale de santé (ARS) Occitanie, le contrat territorial de santé mentale (CTSM) devenait réalité.

Avec des priorités, définies au bout d'un travail porté par le dispositif d'appui à la coordination (DAC) de l'Aude : la coordination entre les acteurs, l'amélioration de la précocité du diagnostic, de l'accès aux soins et aux équipements, et une véritable offre de parcours de soins en santé mentale.

L'aboutissement du travail de près de 80 acteurs impliqués dans le projet territorial de santé mentale (PTSM) 2018-

2022. 118 pages, pour planter le décor, et établir les besoins, après des journées de travail rassemblant institutionnels, représentants d'usagers, professionnels de santé et du médico-social.

En 2017, dans l'Aude, 2 459 personnes avaient eu recours à une

prise en charge à temps complet ou partiel en psychiatrie. Avec, parmi les types de pathologie les plus fréquents, les troubles de l'humeur (29,7 % des cas), la schizophrénie et les troubles délirants (25 %), les troubles névrotiques liés à des facteurs de stress (14,1 %) et enfin 13,7 % de troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation de substances psychoactives.

Des chiffres pour mieux cerner l'activité dans un département découpé en cinq secteurs (pour les adultes, deux intersecteurs pour l'infantojuvénile) : quatre (Limoux-Castelnaudary, Carcas-

sonne ouest, Carcassonne est, Narbonne-Lézignan) gérés par l'union sanitaire et sociale

pour l'accompagnement et la prévention (USSAP) ; un (Narbonne-Sigeac-Coursan) par le centre hospitalier de Narbonne. Un découpage « daté des années 60 », rappelait le PTSM, qui « ne correspond plus géographiquement à un ou plusieurs cantons ». Sans doute pas un détail,



En décembre 2023, le contrat territorial de santé mentale était signé dans les locaux de l'agence régionale de santé (ARS) de l'Aude. N.A.-V.

### « Les jeunes vulnérables »

Parmi les priorités du schéma territorial de santé 2023-2028 pour l'Aude en santé mentale, le besoin d'« accompagner les enfants et les jeunes vulnérables ou en rupture, [...] en mobilisant des prises en charge pluridisciplinaires (7-25 ans) ». Mais aussi la nécessité de renforcer « des structures de repérage et de prise en charge » qui « existent mais font régulièrement remonter des difficultés en particulier en termes de coordination des actions lancées et de dotations financières ». Autre défi : remédier au « manque d'information » et à la « stigmatisation des troubles psychiatriques » qui « constituent une perte de chance entraînant un retard de diagnostic et de prise en charge ce qui contribue au manque d'inclusion sociale des personnes concernées ».

## La psychiatrie, habituée des « grandes causes »

En déclarant la santé mentale « grande cause nationale » pour 2025, Michel Barnier puis François Bayrou ont placé sur le devant de la scène une psychiatrie déjà concernée par de multiples plans.

8<sup>e</sup> ministre de la Santé depuis l'élection d'Emmanuel Macron en 2017, Catherine Vautrin sera-t-elle celle qui fait de la psychiatrie une vraie priorité ? Le Premier ministre François Bayrou, dans son discours de politique générale du 14 janvier dernier, a bien confirmé que la santé mentale conserverait son rang de « grande cause nationale » 2025 que lui avait octroyé son prédécesseur Michel Barnier. On pourrait cependant comprendre la prudence, à tout le moins, qu'affiche le monde de la psychiatrie. Le 28 juin 2018, Agnès Buzyn, 1<sup>er</sup> ministre de la Santé du 1<sup>er</sup> quinquennat Macron, installe le comité stratégique de la santé mentale et de la psychiatrie. Au menu, 37 mesures et trois grands axes : « Promouvoir le

bien-être mental, prévenir et repérer précocement la souffrance et les troubles psychiques et prévenir le suicide » ; « garantir des parcours de soins coordonnés et soutenus par une offre en psychiatrie accessible, diversifiée et de qualité » ; « améliorer les conditions de vie et d'inclusion sociale et la citoyenneté des personnes en situation de handicap psychique ». Difficile de ne pas adhérer à la « Feuille de route ». Covid oblige, le Ségur de la Santé, en juillet 2020, fait pleuvoir les milliards pour améliorer la prise en charge et revaloriser les métiers.

### 1,38 milliard avec la Feuille de route et 1,9 milliard des Assises

Le 28 septembre 2021, place aux Assises de la santé mentale et de la psychiatrie. Deux jours d'échange conclus par une adresse présidentielle, et quelques promesses : le déploiement du programme de formation des Premiers secours en santé mentale (PSSM), la hausse de 800 ETP sur trois ans pour les centres médico-psychologiques (CMP), la mise en place de MonSoutienPsy, 80 M€ fléchés vers la recherche en psychiatrie. En mars 2024, le ministère de la Santé analysait l'avancement de la Feuille de route de



À Carcassonne, le centre médico-psychologique, géré par l'USSAP. C. BOYER

2018, y ajoutant les effets du Ségur et des Assises. 128 pages, pour chiffrer les engagements 2018-2021 à 1,38 milliard d'euros et les financements 2022-2026 à 1,9 milliard d'euros. Et, « à l'horizon 2026, une augmentation annuelle du budget supplémentaire pour notre système de santé de plus de 420 M€ dédiée à la santé mentale et à la psychiatrie ». Bien sûr, des résultats sont là. Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, 97 381 personnes avaient été formées au secourisme en santé men-

tale en cinq ans ; 243 006 patients avaient accédé aux 2 529 psychologues conventionnés MonSoutienPsy, dédié aux personnes en souffrance psychique « d'intensité légère à modérée ».

### 77 recrutements en CMP en 2023 pour près de 2 millions de patients

Mais d'autres indicateurs soulèvent la marge de progrès. Au 31 décembre 2022, en France, 360 649 mineurs étaient suivis dans des centres médico-psychologiques (CMP) pour enfants et adolescents ; fin 2023, les 8 M€ engagés avaient permis de recruter 94,5 infirmiers ou psychologues. Peu. Trop peu pour une « psychiatrie accessible ». Même delta entre besoins et moyens du côté des CMP adultes, avec 1 975 498 patients en file active et 77 recrutements au 31 décembre 2023. Sans oublier la trop lente émergence des pairs-aïdants, anciens patients formés pour intervenir en s'appuyant sur leur expérience : 181 formés depuis 2012 et la création de la licence médiateur santé-pair. Autant de marqueurs qui symbolisent les attentes de la profession, des patients et de leurs familles.

A. Ca.

## PSYCHIATRIE DANS L'AUDE / Une demande qui flambe, une offre qui stagne ou recule

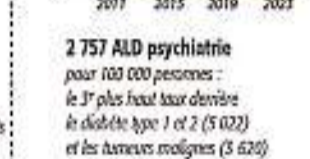
DES EFFECTIFS QUI NE SUIVENT PAS	
Efficacité temps pleins moyens annuels en établissements (hors hospitalisation)	
2019	2023
31,26 psychiatres	31,98 psychiatres
4,34 autres personnels médicaux	2,66 autres personnels médicaux
295,54 infirmiers diplômés d'état et cadres	309,68 infirmiers diplômés d'état et cadres
56,66 aides-soignants	51,29 aides-soignants
25,94 psychologues	37,74 psychologues
9,65 personnels de rééducation	12,58 personnels de rééducation
28,24 personnels éducatifs et sociaux	35,77 personnels éducatifs et sociaux

UNE OFFRE LIBÉRALE QUI FOND	
Densité en psychiatres et psychologues en 2023	
4,3 psychiatres libéraux ou mixtes pour 100 000 habitants (19,5 en Occitanie)	68,8 % de psy libéraux ou mixtes après de + de 55 ans (56,7 en Occitanie)
10,1 psy salariés pour 100 000 habitants (16,1 en Occitanie)	52,7 psychologues libéraux pour 100 000 habitants (80,2 en Occitanie)

Source : statistiques consultées des établissements de santé (Dires, ministère de la Santé) ; centre national d'assurance maladie

## DES AFFECTIONS LONGUE DURÉE (ALD) QUI GRIMPENT

Personnes prises en charge pour des ALD psychiatriques par le régime général



2 757 ALD psychiatrie pour 100 000 personnes : le 3<sup>e</sup> plus haut taux derrière le diabète type 1 et 2 (5 022) et les tumeurs malignes (5 620)

avant de poser le diagnostic d'une « qualité des prises en charge [...] parfaite », et de « difficultés [...] dans le parcours de soins et l'accès aux soins et aux droits des personnes souffrant de troubles psychiques ».

Une difficulté traduite par des « délais de rendez-vous avec un psychiatre/pédopsychiatre trop longs », chiffrés « jusqu'à 4 mois d'attente », en-

traînant « des retards de diagnostic », « des difficultés de repérage des troubles psy et de leurs évolutions » mais aussi

### Offre inéquitable sur le plan géographique.

## Quelle place pour la santé mentale en Occitanie ?

En octobre 2023, l'agence régionale de santé (ARS) Occitanie publiait son schéma régional de santé 2023-2028 et 13 déclinaisons départementales.

Dans l'Aude, 3,7 M€ de dépenses par jour sont consacrées à la santé (\*), alors que le fonds d'intervention régional (FIR) de l'ARS a permis de dégager 20,2 M€ en 2022. Près d'1,4 milliard d'euros au total, donc, en 2022, dont 637 M€ pour les dépenses de soins de ville et 440 M€ pour les établissements. Un territoire où l'ARS fait le constat d'« un taux d'équipement très favorable en HAD (hospitalisation à domicile), mais globalement plus faible en MCO (médecine, chirurgie, obstétrique), SSR (soins de suite et réadaptation) et psychiatrie ».

Au fil des 84 pages, la santé mentale s'affiche en enjeu. Jusque dans ses répercussions sur le reste du système de santé. En 2022, en Occitanie, moins de 500 000 du 1,85 million de patients

accueillis dans les urgences étaient venus « pour une urgence fonctionnelle ou vitale avérée ». Un ratio qui, tant pour les urgentistes que pour les patients atteints de troubles psy, nécessite de « faciliter l'accès direct à un avis spécialisé », avec un centre d'accueil et de crise (CAC), et « la mise en place d'une équipe mobile psychiatrie handicap ».

### Un centre d'accueil et de crise à Narbonne

En novembre 2024, l'ARS Occitanie dressait le bilan des investissements engagés dans le cadre du Ségur de la Santé. Parmi les « projets validés », avec un « début des travaux en 2025 », la construction d'une extension et réhabilitation d'une partie de l'Hôtel-Dieu, le centre hospitalier de Narbonne. Avec, au programme, la création en psychiatrie d'un CAC en capacité d'accueillir des patients jusqu'à 72 heures. De quoi s'éviter les « événements graves » (ter-



L'ARS a confirmé fin 2024 la validation d'un centre d'accueil et de crise à Narbonne. P. LEBLANC

mes de l'ARS, Ndlr) survenus les 10 et 14 février 2024 aux urgences psy du CHU de Toulouse, avec un viol, une agression sexuelle et le suicide d'un patient « hospitalisé » depuis trois jours ? Les faits avaient alors déclenché la visite du ministre délégué chargé de la Santé, et deux rapports de l'inspection générale des affaires sociales.

### En Haute-Garonne, une « refondation » à 29 M€

Avant d'aboutir à un « Pacte de refondation de l'organisation des soins psychiatriques en Haute-

des « problèmes de réévaluation des traitements psychiatriques engendrant une aggravation de l'état de santé général ». Triste tableau, complété par un « manque de formation initiale des professionnels de santé à la prise en charge des personnes ayant des troubles psychiatriques », des « capacités d'accueil et d'accompagnement insuffisantes », et « le constat du manque de lits d'hospitalisation [...], de structures spécialisées, de structures de répit, de familles d'accueil thérapeutique ».

Une offre jugée « inéquitable », sur le plan géographique. Logique, donc, de trouver, parmi les conclusions, la nécessité d'une « augmentation de l'offre de soins avec du temps médical spécialisé en psychiatrie ». Depuis la publication du PTSM, l'offre a certes évolué. Mais la demande plus encore. Pour preuve, les délais d'attente « jusqu'à 4 mois » évoqués dans le PTSM peuvent désormais atteindre les six mois.

Antoine Carrié

Garonne 2024-2028 », publié par l'ARS le 8 janvier 2025 : 9 M€ immédiatement engagés et un réajustement des dotations à hauteur de 20 M€. L'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam) de Haute-Garonne avait profité de l'occasion pour rappeler qu'« il y a plus de 12 ans, [...] elle avait relevé deux points de dysfonctionnement », en lien direct avec les drames. Mais se félicitait du réveil, même tardif. Tout en rappelant l'évidence : « Augmenter le nombre de lits, c'est bien, mais faut-il encore disposer de professionnels pour prodiguer les soins. [...] un gros écueil qui n'est certainement pas spécifique à la Haute-Garonne. »

A. Ca.

> (\*) Financements par les régimes obligatoires d'assurance maladie, la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et l'Etat.